

COLLÈGE DE MAISONNEUVE
GRILLE DE VÉRIFICATION DE LA CONFORMITÉ DU PLAN DE COURS AU PLAN DE COURS TYPE

NB : Les documents suivants facilitent l'utilisation de cette grille : le Plan de cours type, la Politique du plan de cours, la PIEA et le calendrier scolaire. Cette grille suit la numérotation des rubriques indiquées dans le Plan de cours type où de nombreuses précisions sont ajoutées : veuillez le consulter au besoin.

COURS : _____ **Professeur** : _____

RUBRIQUES	Conforme	Non conforme	Commentaires
Page de titre			
Informations			
1. Présentation du cours			
Place du cours dans le programme et apport spécifique à la formation			
Si cela s'applique, contribution du cours aux visées institutionnelles <ul style="list-style-type: none"> • objectifs de formation fondamentale • profil TI • profil international 			
2. Compétences à développer dans ce cours			
Énoncé de la compétence et de ses éléments			
3. Contenu et déroulement du cours			
Énoncé succinct des contenus qui sont étudiés chaque semaine			
4. Activités d'enseignement et d'apprentissage			
Présentation de l'approche et des principales méthodes pédagogiques utilisées (activités d'enseignement, activités d'apprentissage, modalités d'évaluation formative)			
5. Évaluation sommative			
<u>Évaluations en cours de session</u> Énumération et description des moyens d'évaluation sommative utilisés <ul style="list-style-type: none"> • semaine de passation de l'examen ou de remise du travail • pourcentage de la note finale associé • critères généraux d'évaluation 			
<u>Épreuve finale</u> Présentation de l'objectif terminal du cours et de la performance finale permettant d'évaluer son atteinte <ul style="list-style-type: none"> • Conformité des informations à celles formulées dans le plan-cadre du cours • Indication du pourcentage de la note finale consacré au travail individuel et celui attribué au travail d'équipe 			

RUBRIQUES	Conforme	Non conforme	Commentaires
6. Modalités d'application des politiques institutionnelles et règles départementales particulières			
<p>Énoncé des modalités d'application de la <u>Politique d'évaluation des apprentissages</u> (art. 3.6 de la PIEA) notamment pour les aspects suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> • présence aux cours, aux laboratoires et aux stages • retard ou l'absence à une évaluation • modalités de récupération advenant une absence prolongée • plagiat et la fraude • respect des échéances pour la remise des travaux et les délais normalement prévus pour la correction par l'enseignant, de même que la façon habituelle dont les résultats sont transmis et dont les travaux sont rendus aux étudiants • reprise des travaux et des examens à l'intérieur d'un cours • pénalisation des erreurs de français écrit • remise de 20% de la note finale avant la 8^e semaine (25% pour les cours de la 1^{re} session) • mention précisant que l'élève qui désire adresser une demande de report pour des fêtes religieuses doit le faire selon les règles de la PIEA (art. 4.4, 2^e paragr.) <p>Règles départementales particulières concernant, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la discipline en classe • les exigences relatives à la présentation matérielle des travaux (référence à un Guide) 			
7. Recours prévus pour les étudiants			
Mention de l'existence des recours			
8. Médiagraphie			
Présentation			
9. Frais (s'il y a lieu)			
Présentation des coûts estimés			
10 Disponibilité			
<ul style="list-style-type: none"> • Indication de la façon dont le professeur fera connaître sa disponibilité • Informations relatives à un ou des centres d'aide s'il y a lieu 			

Signature du / de la responsable de la coordination départementale ou de la personne déléguée par le département : _____

Date : _____